



Numéro d'identification fiscale (NIF) : 000716097425528

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avec exigence de capacités minimales

ANESRIF/GOP/DERF/ N°26/2026

Portant

« Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade nord :

- Lot 01 : Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade Est : Bordj Bou Arreridj / Annaba.
- Lot 02 : Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade Ouest : El Affroun - Mohammadia et desserte Sénia - Arzew.

1. Mode de l'appel d'offres :

L'agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), Maître d'ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales.

2. Objet : Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade nord :

- Lot 01 : Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade Est : Bordj Bou Arreridj / Annaba.
- Lot 02 : Etudes d'électrification en 25 kV/50 Hz des lignes ferroviaires de la rocade Ouest : El Affroun - Mohammadia et desserte Sénia - Arzew.

Remarque :

- Les candidats peuvent soumissionner pour un ou deux lots.
- Dans le cas où le soumissionnaire est intéressé par les deux lots, il doit présenter les moyens humains propres à chaque lot, l'évaluation se fera séparément pour chaque lot (lot Est puis lot Ouest).
- Le soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

3 - Critère éligibilité :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études ayant :

I. CAS DE BUREAU D'ETUDE SEUL

A. Capacités techniques :

1) Références professionnelles :

Avoir réalisé au moins une étude d'électrification (Caténaire et Sous station) des lignes ferroviaires, à partir de l'année de 2011 jusqu'à la date de dépôt des offres, dûment justifiée par une ou plusieurs attestations de bonne exécution délivrées par le(s) service(s) contractant(s) ou client (s), et ce comme suit :

- ❖ Une seule attestation de bonne exécution regroupant les deux (02) sous-systèmes (Caténaire et Sous station), où ;
- ❖ Deux (02) attestations de bonne exécution, études du sous-système Caténaire pour la première, et pour la deuxième attestation, études du sous-système Sous station.

2) Moyens humains :

Avoir un chef de mission qui soit Ingénieur ou Master en Electronique ou Electrotechnique ou Génie électrique ou électromécanique, ayant une expérience supérieure ou égal à trois (03) années

dans le poste de chef de mission ou chef de projet, d'études ferroviaires, justifiée par, le CV, le diplôme, un certificat et/ou une attestation de travail et attestation CNAS.

B. Capacités professionnelles :

Avoir un agrément en cours de validité dans le domaine des études ferroviaires qui répond au moins au code d'activité d'études : 1104, ou toute dispense d'agrément, délivrés par le ministère chargé des travaux publics.

C. Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) ou (2023-2024-2025), supérieur ou égal à Deux Cent Millions de Dinars (200 MDA). Les chiffres d'affaires doivent être justifiés par les bilans visés par les services des impôts et certifiés par commissaire aux comptes ou le document C20.

II. CAS DE GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES

A. Capacités techniques :

1) Références professionnelles :

Le mandataire (chef de file) ou l'un des membres, doit justifier la réalisation d'au moins étude d'électrification (Caténaire et Sous station) des lignes ferroviaires, à partir de l'année de 2011 jusqu'à la date de dépôt des offres, dûment justifiée par une ou plusieurs attestations de bonne exécution délivrées par le(s) service(s) contractant(s) ou client (s), et ce comme suit :

- ❖ Une seule attestation de bonne exécution regroupant les deux (02) sous-systèmes (Caténaire et Sous station), où ;
- ❖ Deux (02) attestations de bonne exécution, études du sous-système Caténaire pour la première, et pour la deuxième attestation, études du sous-système Sous station.

2) Moyens humains :

Le groupement doit présenter dans son offre un chef de mission qui soit Ingénieur ou Master en Electronique ou Electrotechnique ou Génie électrique ou électromécanique, ayant une expérience supérieure ou égal à trois (03) années dans le poste de chef de mission ou chef de projet, d'études ferroviaires, justifiée par, le CV, le diplôme, un certificat et/ou une attestation de travail et attestation CNAS.

B. Capacités professionnelles :

Le mandataire (Chef de file) du groupement doit avoir un agrément en cours de validité dans le domaine des études ferroviaires qui répond au moins au code d'activité d'études : 1104, ou toute dispense d'agrément, délivrés par le ministère chargé des travaux publics.

Les autres membres doivent justifier leurs capacités professionnelles par un agrément en cours de validité dans le domaine des études qui lui sont confiées dans le cadre du groupement.

C. Capacités financières :

Le groupement doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) ou (2023-2024-2025), supérieur ou égal à Deux Cent Millions de Dinars (200 MDA), le chiffre d'affaires du groupement est la somme des chiffres d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) ou (2023-2024-2025), supérieur ou égal à Deux Cent Millions de Dinars (200 MDA) de tous les membres. Les chiffres d'affaires doivent être justifiés par les bilans visés par les services des impôts et certifiés par commissaire aux comptes ou le document C20.

4. Lieu d'exécution : Wilayas de Bordj Bou Arreridj /Constantine/Sétif/Skikda/Annaba/Blida/Ain Defla/Chlef/Relizane/Mascara/Oran.

5. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 bis, Rue Colonel Amirouche - Rouiba - Alger**

Contre un paiement préalable d'une somme non remboursable de :

Dix mille Dinars Algériens (10 000,00 DA) à verser au compte ANESRIF N°00.100.647.0.300.300.390.55 ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) Agence 647 El - Hamiz - Rouiba - Alger.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

La remise du dossier de l'appel d'offres se fera sur présentation du reçu de versement délivré par la Banque Nationale d'Algérie (BNA) ou l'ordre de virement au numéro de compte indiquée ci-avant.

6. Délai de préparation, date et heure de dépôt des offres :

- Le délai de préparation des offres est de **Soixante (60) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans quotidiens nationaux et le BOMOP, ou la presse électronique agréées ou le portail électronique des marchés publics.
- L'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 12h00 (**heure limite**), contre la délivrance d'un accusé de réception.
- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour ouvrable suivant.

7. Validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres.

8. Constitution des offres :

- Les offres comprennent « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».
- Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents.

Liste sommaire des pièces exigées : (la liste détaillée est dans le cahier des charges article 17) :

Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire.

Offre Technique :

2. Une déclaration à souscrire dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;

Offre Financière :

3. La lettre de soumission dûment renseignée portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;

09. Présentation des offres :

Les offres des soumissionnaires devront être présentées conformément aux modalités de présentation définies dans le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes relatives au dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérées dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme ne portant que la mention ci-après :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

10. Lieu de dépôt des offres :

Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 Bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba - Alger

11. Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, le jour des dépôts des offres à 13h00 au siège de l'ANESRIF - 15 bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba-Alger.